



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Séance du 19.06.18

#Objet : Interpellation de Jos Bertrand concernant l'organisation des marchés dans notre commune.#

Séance publique

Le dimanche 20 mai 2018 (week-end prolongé de la Pentecôte), le marché hebdomadaire de Boitsfort a été déplacé exceptionnellement à l'avenue des Archiducs.

L'information des visiteurs laissait clairement à désirer; beaucoup de visiteurs ne savaient pas que le marché avait été déplacé et ne savaient pas où ils devaient aller pour faire leurs achats hebdomadaires.

Puis-je savoir de quelle manière les visiteurs du marché avaient-ils été informés à l'avance de la délocalisation du marché ? Parce qu'un visiteur ne se rend pas au marché chaque semaine ou ne vérifie pas chaque semaine le site de la commune pour voir si par hasard son marché a été déplacé, d'autres moyens de communications seraient indiqués. Les maraîchers ont reçu une semaine à l'avance, des flyers à destination de leurs clients pour les informer du déménagement temporaire. De combien de flyers s'agit-il et furent-ils seulement distribués par eux ? N'était-il pas possible de faire cette distribution plus tôt ? La date de la Fête des Fleurs était connue depuis longtemps.

Y avait-il le dimanche matin sur le lieu habituel où le marché se déroule d'autres indications sur le déplacement du marché que de petites feuilles A4 (avec du texte pur et pas de plan) accrochées à une clôture latérale ?

A-t-on considéré que, compte tenu des points précédents, il y aurait pu dans le chef des visiteurs une confusion sur la localisation du marché (changée et très éloignée) entre la Drève du Duc située à proximité et l'avenue des Archiducs ? A-t-on pensé aux clients non motorisés du marché dominical en leur assurant un transport pour les conduire de manière confortable au marché délocalisé (ou à les informer de manière appropriée sur les moyens pour y parvenir).

Pourquoi n'avoir pas déplacé le marché vers un lieu plus proche ?

A-t-on réalisé une évaluation auprès des visiteurs qui comptaient faire leurs courses au marché durant le week-end prolongé de la Pentecôte.

Visiblement, la collaboration avec les maraîchers ne s'est pas bien déroulée.

L'Echevin compétent peut-il me dire quand les maraîchers ont-ils été informés du déplacement du marché ?

Les a-t-on consultés sur ce déménagement exceptionnel et sur l'organisation du marché ?

Comment s'est déroulée la concertation entre le service Culture et le Service de la Vie Economique ?

N'était-il pas possible de nettoyer une partie du site samedi soir de telle sorte que le marché pouvait se dérouler à l'endroit habituel ? A ma connaissance, certains maraîchers étaient prêts à donner un coup de main.

Qu'en est-il de l'infrastructure nécessaire (par exemple, l'alimentation électrique) lors du déplacement du

marché vers l'avenue des Archiducs ?

Qu'en est-il de l'attribution des places sur l'emplacement alternatif ? A-t-on attribué aux maraîchers fixes une place réservée ? Si oui, comment cela s'est-il passé ? Si non, pourquoi pas et quelles en furent les conséquences ? Y-a-il des maraîchers qui se sont abstenus de participer au marché hebdomadaire et si oui, combien ?

A-t-on fait avec les maraîchers une évaluation du déplacement du marché et de son organisation ?

Quels sont les projets de la commune quand à l'avenir, le marché ne pourra pas se dérouler à l'endroit habituel (par exemple le dimanche 14 octobre prochain, jour des élections communales) ? Et dans quelle mesure tiendra-t-on compte de l'expérience du 20 mai 2018 ?

Je voudrais aussi évaluer le succès du nouveau marché hebdomadaire de la place Keym. Un marché vise à contribuer à créer une atmosphère chaleureuse autour d'une place, à permettre aux résidents de faire leurs achats, à renforcer l'activité économique locale et à renforcer la classe moyenne existante.

Quelle est la politique en ce qui concerne la sélection des maraîchers de ce marché ? Comment les maraîchers de la place Keym ont-ils été approchés ?

Avez-vous une idée de la satisfaction des visiteurs, des résidents autour de la place Keym, des commerçants locaux et des maraîchers ?

Que pensent les marchands et les commerçants de la place Keym de l'organisation de ce marché hebdomadaire ? Y-a-t-il une évaluation de ce marché avec eux et si oui, quelles en sont les conclusions ? Si non, pourquoi pas ?

Entretemps, il y a de nouvelles initiatives entre autre au Champ des Cailles et à l'avenue des Archiducs.

Quel soutien la commune accorde t-elle à ces initiatives louables ? Si oui, lequel ? Et dans la négative , pourquoi pas et est-il envisagé de le faire ?

Le Conseil prend connaissance.

27 votants : 27 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 20 juin 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze